



Déclaration liminaire de la FSU au CTSD du mercredi 22 janvier 2014

Les annonces ministérielles depuis 2012 laissaient entrevoir l'espoir d'une Ecole redevenue priorité de la nation : loi de refondation pour l'Ecole, Assises de l'Education Prioritaire, consultation sur le métier et les missions, rétablissement d'une année de formation en alternance pour les stagiaires.

Mais la rentrée scolaire 2014 s'annonce sous de bien mauvais auspices pour le second degré, en particulier pour les collèges, à la lecture des propositions de dotation des établissements et des effectifs prévisionnels par division retenus. Nous ne pouvons que constater la faiblesse des dotations disponibles pour suivre les évolutions démographiques et améliorer les taux d'encadrement : + 986 ETP postes au niveau national mais qui ne compensent même pas l'augmentation des effectifs (+ 33 000 élèves) et le rétablissement de la formation initiale des enseignants.

Pour la FSU, le compte n'y est pas et les conditions de travail et d'enseignement pour les personnels et les élèves de l'Isère ne sont pas améliorées par rapport à la rentrée 2013 :

- le H/E prévisionnel en 2014 pour les collèges hors SEGPA est à 1,213. Il est en très légère hausse mais demeure toujours inférieur au H/E constaté en 2011 ;
- le H/E prévisionnel en 2014 pour les SEGPA est à 2,528. Il est en diminution de 0,06 ;
- Le taux moyen d'HSA prévu à 7,66 % reste trop élevé ;
- les moyens attribués aux SEGPA sont encore cette année en diminution.

Par ailleurs, nous contestons la mise en place telle qu'elle est proposée par l'Administration, de la « marge de manœuvre des établissements » destinée à financer la politique des établissements formalisées par le contrat d'objectifs. C'est un pas inadmissible vers l'affranchissement d'une partie des arrêtés qui organisent les enseignements et grilles horaires de collège.

Il est scandaleux que cette marge de manoeuvre qui représente plus de 7 % de la dotation de l'Isère soit conditionnée aux contrats d'objectifs alors même que les DGH des établissements ne permettent ni d'assurer un enseignement satisfaisant aux élèves ni des conditions de travail correctes pour les personnels (en particulier la part trop importante d'heures supplémentaires va engendrer des compléments de services dans des proportions qui sont insupportables, tant en termes de stabilisation et cohésion des équipes pédagogiques, que de conditions de travail pour les personnels.

Au niveau de l'Isère : + 38 ETP et + 424 élèves.

En Isère, conditions de rentrée 2014 :

– la base des seuils 4ème et 3ème est fixée à **30 élèves par classe** dans les établissements hors RRS, alors que ces seuils sont prévus à 29 élèves par classe dans le document CTA.

Avec un seuil à 29 élèves, ce sont 19 ouvertures de classes supplémentaires qui auraient du avoir lieu.

– 266 divisions sont annoncées à 28 élèves et davantage, ce qui touche 13,3 % du nombre de divisions totales à la rentrée 2014, contre 9,8 % l'an passé. En particulier, 31 divisions sont concernées sur les niveaux sixième et cinquième ;

– RRS : 79 divisions à 24 élèves ou plus, ce qui représente 26 % des classes en RRS, contre 19,7 % l'an passé ;

– le seul collège ECLAIR de l'académie, en dépit de l'attribution de la pondération 1,1 et de l'ouverture d'une classe de 3ème, voit ses effectifs par division augmenter et se voit retirer 37,02 heures de sa dotation (DGH 2013 : 538,52 heures et proposition DGH 2014 : 501,5 heures).

A ce jour, aucune mesure significative n'est donc été prise pour réduire les effectifs des classes, ni améliorer les conditions de travail en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire, alors que les effectifs augmentent, que les besoins éducatifs et les phénomènes de paupérisation s'accroissent à mesure que la crise sociale frappe en particulier des populations déjà fortement fragilisées.

Nous réitérons la formulation de notre vive inquiétude quant au manque d'attractivité des métiers du second degré et ses conséquences, alors même que nous nous heurtons à une véritable crise du recrutement.

Nous demandons de véritables mesures pour améliorer et les conditions de travail des personnels et les conditions d'étude des élèves.

Les personnels demandent une diminution conséquente de leur temps du travail hebdomadaire devant les élèves (au moins deux heures), ils demandent des décharges et non une accumulation de tâches rémunérées à coup d'indemnités, une revalorisation salariale qui compense les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 30 ans et une amélioration de leurs conditions de travail qui passe par une baisse notable des effectifs par classe au bénéfice de la réussite des élèves.